



RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

IRCC.BidsReceiving-Receptiondessoumissions.IRCC@cic.gc.ca

Attn : Jasdeep Jande

POUR LES SOUMISSIONS ÉLECTRONIQUES

La boîte de courrier électronique est automatisée pour envoyer une réponse pour chaque message qu'elle reçoit. Si vous ne recevez pas de réponse à votre courriel, veuillez svp contacter l'autorité contractante pour assurer que votre soumission a bien été reçue. Notez bien que c'est la responsabilité du soumissionnaire d'assurer que leurs soumissions soient reçues dans leur intégralité, par Citoyenneté et Immigration Canada, par la date et heure stipulé dans cette demande de proposition.

AVIS IMPORTANT AUX FOURNISSEURS

Le Service électronique d'appels d'offre du gouvernement sur achatsetventes.gc.ca/appels-d-offres sera la source unique faisant autorité pour les appels d'offres du gouvernement du Canada assujettis aux accords commerciaux ou aux politiques ministérielles qui exigent que les appels d'offres soient annoncés publiquement.

DEMANDE DE PROPOSITION

Proposition à : Citoyenneté et Immigration Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

CE DOCUMENT CONTIENT UNE EXIGENCE DE SÉCURITÉ

Instructions: See Herein
Instructions : Voir aux présentes
Issuing Office – Bureau de délivrance
Citoyenneté et Immigration Canada
Service de l'approvisionnement et des contrats
70, rue Crémazie
Gatineau (Québec) K1A 1L1

| | |
|---|---------------------------------|
| Title – Sujet | |
| Système de gestion de l'apprentissage (SGA) organisationnel infonuagique pour utilisation à l'échelle du ministère Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) | |
| Solicitation No. – N° de l'invitation | Date |
| CIC-152202 | June 8 2021 |
| Amendment No. – N° de modification | |
| 001 | |
| Solicitation Closes – L'invitation prend fin at – à | Time Zone Fuseau horaire |
| 2:00PM on – le 22 juin 2021 | HAE |
| F.O.B. - F.A.B. | |
| Plant-Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input type="checkbox"/> Other-Autre : <input type="checkbox"/> | |
| Address Inquiries to: – Adresser toute question à : | |
| IRCC.BidsReceiving-Receptiondessoumissions.IRCC@cic.gc.ca | |
| Telephone No. – N° de téléphone : | |
| 343-574-4425 | |
| Destination – of Goods, Services, and Construction: Destination – des biens, services et construction : | |
| Voir aux présentes | |
| Delivery required – Livraison exigée | |
| Voir aux présentes | |
| Vendor/firm Name and address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur | |
| | |
| Facsimile No. – N° de télécopieur | |
| Telephone No. – N° de téléphone | |
| Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/firm | |
| Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur | |
| | |
| _____ | |
| (type or print)/ (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) | |
| | |
| _____ | _____ |
| Signature | Date |



Amendement 001 – RFP CIC-152202

L'amendement 001 est soulevé pour:

- Mettre à jour la Partie 1 – Renseignements généraux ;
- Mettre à jour la Partie 3 - Instructions pour la préparation des soumissions ;
- Mettre à jour la Partie 4 – Procédures d'évaluation et méthode de sélection ;
- Mettre à jour l'appendice B – Conditions supplémentaires ;
- Mettre à jour l'appendice C – Modalités de paiement autorisations de tâches ;
- Mettre à jour l'appendice D – Énoncé des travaux ; et
- Mettre à jour l'appendice G – Obligations en matière de sécurité et protection de la vie privée.

.....

1. PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le sous-article 1.2 Sommaire est supprimé dans son intégralité et remplacé par :

1.2 Sommaire

1.2.1 La présente demande de soumission est émise pour répondre à un besoin du ministère de Citoyenneté et Immigration Canada HEREIN Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) visant l'acquisition d'un système de gestion de l'apprentissage (SGA) qui peut être configuré pour répondre aux exigences spécifiques d'IRCC et permet la gestion, la prestation, le suivi, la production de rapports et l'évaluation de tout le contenu de formation et d'apprentissage.

L'état final sera un système infonuagique accessible par navigateur et reposant sur la technologie, disponible pour 12 000 employés ministériels. Ce système permettra aux employés d'accéder à du contenu d'apprentissage tout en conservant et en suivant leur progrès. L'application ou le système infonuagique doit offrir une expérience d'apprentissage simplifiée et améliorée de bout en bout et permettre un contrôle efficace, complet et global de la gestion, de l'analyse, de l'administration et de la communication du contenu pédagogique auprès des apprenants, des fournisseurs de services d'apprentissage et des décideurs. Aux fins de cette sollicitation, les soumissionnaires doivent satisfaire aux exigences de sécurité identifiées au niveau 1 - Exigences de sécurité pour SaaS, mais peuvent être invités à satisfaire aux exigences de niveau 2 - Exigences de sécurité pour SaaS avant l'exercice de la première période d'option.

2. PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUBMISSIONS

Sous-article 3.3 Section II : Soumission financière est supprimé dans son intégralité et remplacé par :

3.3 Section II : Soumission financière

- a) Dans la soumission financière, les soumissionnaires doivent soumettre un Solutions de logiciels-services comportant leurs prix commerciaux ainsi que leurs prix ou tarifs applicables pour les services professionnels qui doivent être fournis par les soumissionnaires, en plus de la ou des solutions logiciels-services proposées. La section Catalogue des solutions logiciels-services et des prix commerciaux de la soumission doit obligatoirement être soumise selon le modèle fourni dans en vertu



du Barème de prix fourni dans l'**Appendice E – Base de paiement**. La soumission financière doit être claire et traiter de façon suffisamment approfondie les points faisant l'objet des critères d'évaluation en fonction desquels la soumission sera évaluée.

- b) Les renseignements suivants doivent figurer dans l'**Appendice E, Base de paiement** :
- i. **N° de pièce de l'éditeur de logiciels-services**: Le soumissionnaire doit inscrire le numéro de pièce utilisé par l'éditeur de logiciels-services pour identifier la Solution de logiciels-services commercialement;
 - ii. **Nom de la Solution de logiciels-services**: Le soumissionnaire doit indiquer le nom commercial utilisé par l'éditeur de logiciels-services pour identifier commercialement la Solution de logiciels-services.
 - iii. **Nom de l'éditeur de logiciels-services**: Le soumissionnaire doit inscrire le nom de l'éditeur de logiciels-services qui possède les droits de propriété intellectuelle de la Solution de logiciels-services;
 - iv. **Fournisseur de services d'infonuagiques** : Le soumissionnaire doit identifier le fournisseur de services infonuagiques (CSP) dont les services infonuagiques sont utilisés pour fournir au Canada la Solution de logiciel-service proposée.
 - v. **Prix** : Le soumissionnaire doit soumettre les prix p pour la solution de logiciels-services et leurs prix ou tarifs applicables pour les services professionnels à l'appendice E, Base de paiement. Les prix doivent respecter les conditions suivantes:
 - A. la tarification commerciale du soumissionnaire moins le pourcentage de rabais applicable
 - B. prix exprimés en dollars canadiens;
 - C. exclure la taxe sur les produits et services (TPS) ou la taxe de vente harmonisée (TVH).
 - vi. **Unité de mesure** : Le soumissionnaire entrez l'unité de mesure pour le logiciel-service, telle que «par utilisateur», «par entité», etc. et abonnement, durée;
 - vii. **Langue(s) disponible(s)** : Le soumissionnaire doit fournir la ou les langue(s) disponible(s) pour la Solution de logiciels-services, en indiquant « AN » pour anglais, « FR » pour français, ou « AN FR » pour les deux;
 - viii. **Information sur les Solutions de logiciels-services**

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec l'appendice E – Base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément, s'il y a lieu.

Les soumissionnaires doivent fournir les renseignements suivants dans leur soumission financière en remplissant l'Appendice O – Renseignements sur le fournisseur et autorisation, qui doit être intégrée à leur soumission :

1. Leur dénomination sociale;
2. Leur [numéro d'entreprise](#); et
3. Le nom de la personne-ressource (y compris son adresse postale, ses numéros de téléphone et télécopieur, et son adresse de courriel) autorisée par le soumissionnaire à communiquer avec le Canada relativement :
 - a) à la soumission;
 - b) à tout contrat subséquent pouvant découler de la soumission.

Dans les propositions financières, il faut clairement nommer le personnel proposé et la catégorie associée aux fins de l'évaluation seulement. Les tarifs journaliers ou prix fermes proposés doivent être indiqués en dollars canadiens.

Le taux proposé par le soumissionnaire en réponse à une demande de proposition et pour les contrats subséquents doit comprendre les coûts généraux et administratifs, les coûts indirects et la marge bénéficiaire. Les coûts suivants engagés lors de la prestation des services doivent être inclus : le local pour bureau, l'équipement informatique et les logiciels, le traitement de texte, la préparation des rapports, les services de photocopie, de messagerie, de télécopie et de téléphone, les frais liés aux déplacements locaux et les frais administratifs relatifs aux dépenses liées aux déplacements extérieurs. Le mot « local » utilisé dans la présente



fait référence à l'endroit où les travaux seront effectués au Canada, selon les précisions de la demande de proposition et le ou les contrats subséquents.

Les soumissionnaires doivent fournir dans leur soumission financière une ventilation des prix, comme il est précisé à l'Appendice E – Base de paiement.

3. PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

Sous-article 4.1 – Procédures d'évaluation est supprimé dans son intégralité et remplacé par :

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation technique et financière.
- b) ne équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.
- c) **Demande de précisions :** Si le Canada demande des précisions au fournisseur sur sa soumission ou s'il veut vérifier celui-ci, le fournisseur disposera d'un délai de deux (2) jours ouvrables (ou d'un délai plus long précisé par écrit par le responsable de la soumission en matière d'approvisionnement) pour fournir les renseignements nécessaires au Canada. Le défaut de respecter les délais rendra la soumission non recevable, causera sa suspension ou retardera l'attribution du contrat.

d) Droits du Canada

- a. En cas d'offre conforme unique, le Canada se réserve le droit de refuser tout produit proposé par un fournisseur et de négocier les prix prévus à l'Appendice E, Base de paiement;
- b. Le Canada se réserve le droit de refuser ou de négocier les modalités proposées par un fournisseur et soumises à l'Appendice J, Accords sur les niveaux de service (ANS). Aucun contrat ne sera attribué avant que le Canada approuve toutes les modalités.

4. APPENDICE B – CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES

Sous-article B3. Clauses du Guide des CCUA est supprimé dans son intégralité et remplacé par :

B3. Clauses du Guide des CCUA

Les clauses suivantes du Guide des CCUA sont incorporées par renvoi et font partie intégrante du présent contrat.

| N° | Date | Titre |
|------------------------|----------------------------|--|
| A9117C | 2007-11-30 | T1204 – Demande directe du ministère client |
| A9116C | 2007-11-30 | T1204 – Information à transmettre par l'entrepreneur |

5. APPENDICE C - MODALITÉS DE PAIEMENT AUTORISATIONS DE TÂCHES

Sous-article C8. Sous-Traitance sont supprimés dans leur intégralité.

6. APPENDICE D – ÉNONCÉ DES TRAVAUX



Sous-article D.5.3 Dates de livraison est supprimé dans son intégralité et remplacé par :

D 5.3 Dates de livraison

Le tableau suivant présente les dates de livraison estimées pour certaines des activités clés en lien avec l'installation, la configuration, la mise à l'essai et la livraison de la solution SGA à IRCC. Des échéanciers particuliers seront élaborés et acceptés par IRCC et l'entrepreneur suivant l'attribution du contrat.

| Livrable | Description | Date de livraison prévue |
|---|---|--|
| Réunion de lancement | Plan de projet détaillé; Plan de communication; | Une semaine après l'attribution du contrat |
| Planification et conception | Plan de conception et de mise en œuvre de l'infrastructure technique; Plan de formation, document de validation des exigences, modèle cible de conception du système | 6 semaines après la réunion de lancement |
| Intégration des données et du contenu | Plan(s) de mise à l'essai; Plan de gestion et d'atténuation des risques | 10 semaines après l'attribution du contrat |
| Assurance de la qualité Tests et formation | Rapports d'assurance de la qualité et de mise à l'essai; Soumission d'un manuel de l'utilisateur complet du système | 12 semaines après l'attribution du contrat |
| Mise en œuvre et soutien | Plan de soutien | 12 semaines à partir de l'attribution du contrat |
| Transfert | Autonomie d'IRCC | 14 semaines à partir de l'attribution du contrat |
| Acceptation et Clôture et soutien continu | Plan de clôture du projet; Plan de mise en œuvre; Plan de gestion du changement; | 20 semaines à partir de l'attribution du contrat |

7. APPENDICE G – OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE.

Sous-article 6 – Programme d'évaluation de la sécurité des TI des fournisseurs de services infonuagiques est supprimé dans son intégralité et remplacé par :

6. Programme d'évaluation de la sécurité des TI des fournisseurs de services infonuagiques

- a Pendant la durée **initiale** du contrat, l'entrepreneur doit respecter les exigences de sécurité sélectionnées dans le Profil de contrôle de sécurité pour les services de TI du gouvernement du Canada (GC) fondés sur l'infonuagique pour les renseignements classés « PBMM » (<https://www.canada.ca/fr/gouvernement/systeme/gouvernement-numerique/innovations-gouvernementales-numeriques/services-informatique-nuage/profil-controle-securite-services-ti-fondes-information-nuage.html>) selon la portée des services infonuagiques offerts par l'entrepreneur.



La conformité doit être démontrée par la mise en correspondance des contrôles de sécurité avec les certifications de l'industrie applicables énoncées ci-dessous, puis validée au moyen d'évaluations de tiers indépendants.

- b La conformité sera évaluée et validée par l'entremise du Processus d'évaluation de la sécurité des technologies de l'information s'appliquant aux fournisseurs de services infonuagiques (FSI) (ITSM.50.100) du Centre canadien pour la cybersécurité (CCC) (<https://cyber.gc.ca/fr/orientation/processus-devaluation-de-la-securite-des-technologies-de-linformation-sappliquant-aux>).

L'entrepreneur doit démontrer qu'il a participé au processus, c'est-à-dire qu'il a intégré le programme, qu'il y a participé et qu'il l'a terminé. Il doit notamment fournir les documents suivants :

- i. Une copie de la lettre de confirmation stipulant qu'il a intégré le programme;
- ii. Une copie du rapport d'évaluation le plus récent fourni par le CCC;
- iii. Une copie du rapport sommaire le plus récent fourni par le CCC.

L'entrepreneur devrait communiquer avec le service à la clientèle du CCC, comme il est indiqué à l'appendice L, Programme d'évaluation de la sécurité des TI de SaaS, pour obtenir tout renseignement supplémentaire concernant le Programme d'évaluation de la sécurité des technologies de l'information (STI) s'appliquant aux FSI.

L'entrepreneur des services infonuagiques proposés a l'obligation continue d'aviser le CCC lorsqu'il y a d'importants changements à la prestation des services de sécurité des TI à l'appui des services offerts par l'entrepreneur.

Les certifications sont présentées ci-dessous et validées au moyen d'évaluations de tiers indépendants.

- c Dans les cas où l'entrepreneur est un fournisseur de SaaS utilisant un fournisseur d'IaaS approuvé par le GC qui se conforme déjà aux exigences de l'article 4 – Assurance d'une tierce partie et des sous-sections (1) et (2) de l'article 6 – Programme d'évaluation de la sécurité des TI des fournisseurs de services infonuagiques, le fournisseur de SaaS doit présenter au Canada une copie d'un message électronique fourni par le CCC, confirmant que l'entrepreneur a terminé le Programme d'évaluation de la STI s'appliquant aux FSI du CCC. Le message doit énoncer que le FSI a été évalué par le Programme d'évaluation de la STI s'appliquant aux FSI et qu'il a obtenu un rapport final concernant l'évaluation. Pour toute question, il est possible de communiquer avec le CCC par courriel à l'adresse contact@cyber.gc.ca.

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT LES MÊMES.